

1 - Amiens – Catheux

Partant du parvis de la cathédrale, en tournant le dos à la cathédrale, prendre à gauche la rue Dusevel jusqu'à la fameuse Horloge Dewailly, puis tout droit le long de la place Gambetta. Au carrefour prendre à droite la rue Delambre, passer le long de l'hôtel de ville et prolonger tout droit par la rue Gresset qui débouche *in fine* sur la place Léon Gontier.

Traverser la place Léon Gontier, et prendre au fond à gauche la petite rue Marc Sangnier puis tout droit la rue Robert Pierre, puis légèrement à gauche la rue Lhomond, puis traverser le mail (boulevard Carnot) par le passage piéton.

Encore tout droit continuer par la rue François Meusnier sur quelques mètres puis au bout, juste à droite, la rue Béranger qu'il faut remonter jusqu'au bout jusqu'à la grande rue de Rouen.

Traverser la rue de Rouen et prendre presque en face la rue Alfred Lemaire puis après avoir traversé le boulevard de Chateaudun, la rue des quatre Lemaire jusqu'à la rue Victor Magnier à droite qui est en fait le début du « chemin des plantes » ; dans l'axe de la rue Victor Magnier, prendre la voie piétonne et s'engager sur le chemin qui serpente derrière les résidences récentes et devient droit le long des jardins familiaux dont celui de Saint-Michel.

Ce chemin assez long aboutit finalement à la grande route D 408 qu'il faut traverser. En face l'allée Marc Siberchicot se prolonge par un petit sentier qui est en fait la fin du « Chemin des plantes » évoqué plus haut.

Ce petit sentier débouche sur la commune de Pont-de-Metz sur la Grande Route de Rouen ; la descendre, passer le pont en bas à droite et tourner à gauche, toujours route de Rouen jusqu'à la rue du 8 mai 1945 à gauche (au début parallèle à cette grande route de Rouen).

Cette rue du 8 mai 1945 débouche sur la Mairie de Salouël. Traverser la rue des Moutiers pour prendre la rue Denis Sevin tout droit. Au bout de cette rue, prendre à droite la rue Pasteur, traverser l'avenue Jean-Jaurès puis aussitôt prendre à gauche la direction des tennis, longer les stades jusqu'au jardin paysager qu'il faut traverser. Au fond de ce jardin, vers la gauche (parcours de santé), monter le petit escalier et prendre à gauche le chemin qui débouche rapidement sur la rue Jean Catelas.

Sur la commune de Saleux, prendre à droite et continuer cette rue Jean Catelas toute droite qui passe devant divers commerces puis passer sous l'autoroute par cette petite route. Après un virage en forme de U, prolonger tout droit jusqu'à Bacouël-sur-Selle en longeant la commune de Vers-sur-Selle.

À Bacouël, au T, prendre à droite et suivre tout droit l'indication « Coulée Verte ». Avant le cimetière et la voie ferrée, à gauche c'est le début de cette Coulée verte.

Attention pas de balisage spécifique sauf à Conty. Suivre la seule indication « Coulée verte » environ sur 25 km jusqu'à la D 106 juste avant Catheux. Quelques logos du Mont-Saint-Michel ont été posés sur cet axe à partir de la Fontaine Bonneleau, dans le département de l'Oise.

Quitter la « Coulée verte » en arrivant sur la D 106. Les 150 m environ de route (D 106) aboutissent au centre du village de Catheux.

* Commerces et restauration le long du chemin à Pont-de-Metz, Salouël, Saleux.

* Office de tourisme sur le chemin juste à l'entrée de Conty. À 50 m du chemin, avant la sortie de Conty, supermarché. Il y a aussi un hôtel, café et restaurant, épicerie, boulangerie en centre-ville.

* Camping à Bonneleau, chambre d'hôte ou gîte à Croissy-sur-Celle.

* Commerces, restauration, chambres d'hôte ou gîte à Crèvecœur-le-Grand (déroutement de 2 km après Catheux).

2 - Catheux – Criquiers

À la sortie de Catheux, rejoindre le GR 125 sur la droite en montant une petite route qui devient chemin de terre. Suivre le balisage GR blanc et rouge à travers bois et déboucher au calvaire ; prendre une route bitumée à droite et entrer dans le Hameau « La Houssoye » (4,9 km).

Tourner à gauche et traverser le village. Au Calvaire, suivre le GR sur la droite puis prendre un chemin de terre à gauche le long d'un bois. Le chemin remonte ensuite vers une route qui mène à gauche à Hetomesnil (7,9 km)

Quitter le GR 125 à l'entrée du village ; tourner à droite rue de Catheux puis la première rue à droite. Contourner le bassin d'eau par la droite et se diriger vers la D 151. Au calvaire, tourner à droite sur la C 4 vers Rieux. À Rieux, au stop, prendre à gauche puis prendre la première rue à droite (chemin de la messe) et tourner au bout de quelques mètres à gauche dans le chemin de terre (11,1 km).

Au bout du chemin qui tourne au début, un calvaire imposant : tourner à gauche et suivre la petite route vers le Hammel. Dans ce village, laisser l'église à droite et tourner à gauche juste après la mare. Au stop, traverser la grande route et continuer tout droit dans la D 56 vers Grez (13,2 km).

Tourner à droite avant l'église (rue de la Cense). Au premier carrefour continuer le chemin de terre tout droit. Traverser la voie ferrée. Au T continuer tout droit puis 300 m après, tourner à gauche au milieu des champs. Traverser la route puis traverser la route de Beauvais et prendre en face le chemin tour de ville (17,1 km).

Au Y tourner à droite. Au carrefour de quatre chemins, aller tout droit. Au T tourner à gauche (ne pas entrer dans la rue principale de Halloy). Le chemin longe le cimetière de Briot. Tourner aussitôt à droite (possibilité de traverser le cimetière) traverser la rue principale de Briot et prendre la rue puis le chemin presque en face de l'église (19 km). Prendre le premier chemin à droite. Au T tourner à droite puis à 50 m à gauche. Le chemin mène à la voie ferrée et continuer en face. À la route tourner à gauche puis avant la voie ferrée, longer le bois et traverser la voie sous un petit pont pour piétons, et continuer sur la droite après ce pont, jusqu'à la route menant à gauche à Brombos. Avant Brombos, prendre le chemin à droite qui contourne le village et débouche sur une petite route (D 96). Prendre cette route à droite et la suivre avec prudence jusqu'à l'entrée de Feuquières. Tourner à droite puis aussitôt à gauche. Prendre le 1^{er} chemin à droite qui contourne la ville de Feuquières. Au Stop, aller tout droit (passer devant la chapelle Notre-Dame de Bonsecours) 27 km. (À ce niveau, possibilité de rejoindre la rue principale de Feuquières (commerces, brasserie).

Au stop, tourner à gauche et aussitôt à droite rue de la musique puis continuer dans la rue Bridoux. Au Calvaire, tourner à gauche. Au carrefour prendre en face le premier chemin de terre. Continuer tout droit. À la route départementale, longer prudemment à gauche sur 100 m et encore à gauche sur la C 1 (30 km).

En entrant à Marcoquet, tourner à droite rue François Potte. Dans un virage, prendre un chemin à droite et longer le bois de Monceaux. À la lisière du bois tourner à droite et continuer à le longer (33,1 km)

Le chemin en lisière débouche sur un ensemble de champs. Ne pas continuer à droite en lisière de bois mais prendre le chemin à droite en milieu de champs à 35 m du bois.

Ce chemin mène à une route (D 124) qu'il faut traverser puis à une 2^e route (D 70) pour déboucher sur une croisée de chemins avant Blargies. Tourner alors légèrement à droite pour rejoindre le cimetière militaire britannique. Prendre à gauche et entrer dans le village. Contourner l'église et la mare et se diriger vers la route D 316. Longer cette route jusqu'au pont de chemin de fer. En dessous, prendre à gauche la route qui longe la voie ferrée de l'autre côté (36 km).

Sur cette petite route, au niveau d'un grand arbre prendre le chemin à droite et continuer tout droit vers une route qu'il faut traverser. Continuer tout droit jusqu'au carrefour de la petite chapelle. Tourner à droite puis tourner à gauche vers l'église du village de Criquiers (40 km)

3 -Criquiers – Sigy-en-Bray

Partir de l'église de Criquiers ; à 50 m à gauche la rue des moines parallèle à la route principale du village, prendre le chemin de terre en continuité jusqu'à une route (D42) qu'il faut traverser puis continuer le même chemin jusqu'à une deuxième petite route. Au T prendre à gauche puis à droite à la première route qui se transforme en chemin et débouche sur la départementale D 36.

Prendre à droite cette départementale D 36 et, au calvaire du hameau le Campdos tourner à gauche sur une petite route et prendre le premier chemin à droite et continuer sur plus d'1 km au milieu des champs. Ce chemin tourne à gauche à la croisée de deux autres chemins. Continuer simplement sur ce chemin à gauche puis tout droit jusqu'à la route départementale D 9. Traverser cette route départementale et aller tout droit vers la ferme de Carrémont ; à ce niveau on rejoint le nouveau GR en provenance du Tréport : le GR 215. Suivre ces indications de chemin de Grande randonnée jusqu'à la chapelle de Saint-Maurice qui mène à la D 309.

Traverser cette départementale (D 309), continuer puis prendre peu après le chemin à droite balisé pour arriver à une autre départementale (D 120). Traverser la D 120 et continuer tout droit sur une route (D 13). Longer cette départementale jusqu'au chemin à droite à environ 750 m. Ce chemin mène à « l'avenue verte » (pour cyclistes et piétons) au Nord-Ouest de Serqueux.

Suivre l'avenue verte, passer au niveau de Serqueux puis se diriger sur cette même avenue verte vers Forges-les-Eaux. À Forges-les-Eaux cette avenue devient un chemin de terre au niveau d'une ancienne gare.

Poursuivre tout droit ce chemin de terre jusqu'à une petite route. Tourner alors à gauche en direction de la Ferté-Saint-Samson ; la route tourne encore à gauche puis dans le virage suivant, prendre le chemin à droite qui monte vers le village. En haut au niveau de l'église laisser l'église à votre gauche et aller tout droit pour traverser le village de La Ferté-Saint-Samson.

Traverser la départementale D 61 et aller tout droit par une petite route en direction d'Argueil. Traverser tout droit une petite route puis une autre départementale (D 921). En face prendre un long chemin en montée dans les champs qui tourne à droite en haut puis à gauche puis à droite et dans le bois, au T prendre un chemin carrossable à gauche jusqu'à la rue de Clerval. Au bout du chemin, prendre la petite route goudronnée sur la droite. Elle mène au village d'Argueil. Passer devant la poste puis tourner à droite au T dans la rue principale et prendre à gauche à 50 m environ la rue du docteur Béal.

Au premier croisement, prendre à droite la sente Jehan de Béthencourt (c'est là qu'on quitte le nouveau GR 215 anciennement GRP pour suivre le GRP (jaune et rouge) vers Sigy-en-Bray). Continuer la « sente » tout droit en descente jusqu'au chemin des monts qu'il faut prendre à gauche en direction de Sigy.

Monter puis descendre ce même chemin tout droit et arriver dans le village de Sigy-en-Bray en laissant l'abbaye sur la gauche.

4 -Sigy-en-Bray- Ry

Dans le village de Sigy-en-Bray, continuer tout droit jusqu'à la mairie puis au carrefour prendre la D 13 (route de Rouvray) à droite puis la première petite route à gauche : la rue de Fonteuil qui devient chemin en face.

Depuis le bout de la rue de Fonteuil, une option plus longue vers la droite vous fait passer par Bois-Heroult et rejoint le nouveau GR 214 qui mène à Rebets via le château de Boisguilbert.

Prendre plutôt l'option courte tout droit (ancien GRP), balisé maintenant en bleu cyan et monter tout droit jusque Bois Le Borgne. Traverser ce bois jusqu'à la ferme du « Bois Le Borgne » possédant un superbe pigeonnier. Prendre ensuite tout droit la petite route et tourner à gauche dans la rue du Clos Sage au carrefour suivant. Traverser la route de Buchy et prendre en face la rue de la chapelle Saint-Ouen. Traverser un carrefour et, au bout de la rue du Bosc Reynier, prendre en face un chemin de terre et retrouver le nouveau GR 214 à hauteur de la Gloe et tourner à droite (D 261).

* Un peu avant la Gloe vous trouvez un panneau ou indication à droite vous signalant Gites Ferme et château de Boisguilbert à 350 m.

* Gites à la ferme du Château (centre de poneys) ou dans les dépendances du château chez le sculpteur « De pas » (réserver l'un ou l'autre – *a priori* pas de repas). En cas d'arrêt à ce château ou sa ferme, pour repartir : en face du château sur le côté gauche du parking, prendre le chemin qui descend ensuite le chemin contourne le lieudit La Gloe et reprend la D 261.

À la D261 prendre à gauche sur 500 m environ jusqu'au Y.

Sur la droite vous trouverez une option de Ry via Blainville-Crevon où se situe la collégiale Saint-Michel avec une statue gigantesque de saint Michel et son collier de coquilles de l'ordre portant son nom, symbolisant les pèlerinages. Ce chemin plus long est balisé avec la mention « Variante ». Il emprunte des petites routes communales et passe successivement par le hameau d'Heronchelles, les villages de Boissay et Catenay. Sur la dernière partie, il faudra reprendre le chemin en sens inverse sur 2 km environ (ancien GR) pour rejoindre le chemin de Ry).

Au Y prendre à gauche le chemin (nouveau GR 214 à partir de l'été 2018), qui mène à la commune de Rebets sans traverser le village ; route à gauche puis à droite, la D 46 qu'on emprunte sur 300 m environ.

Suivre la petite route à droite (D 87) en tournant le dos au village de Rebets, puis après le pont sur la rivière « le Héron », prendre le premier chemin sur la gauche qui passe entre La côte aux landes et le hameau « Haut Tot ». Ce chemin traverse ensuite une petite partie du bois de la mare au Fresne, traverse la D 293 et rejoint le hameau de Ouenville. Continuer tout droit et rejoindre le hameau « le Puits ». Toujours tout droit, le chemin (maintenant GR 214) rejoint, après la traversée d'un bois, la petite route menant après un virage, au village de Ry (commerces, hôtels, gites). Traverser le village par la rue centrale et tourner à droite vers l'église.

5 - De Ry à Bonsecours

Depuis l'église de Ry rejoindre le chemin (ancien GR 25 et nouveau GR 214). Attention : ne pas monter la côte le long du porche de l'église mais poursuivre la route en légère montée puis en descente vers le chemin qui part légèrement à droite.

Ce chemin de Ry à Martainville rejoint la route de Grainville sur Ry (D 82) mais oblique rapidement à gauche vers la petite route du Hameau « Flamanville ». Traverser le hameau et prendre le chemin jusqu'à la D 13b. Prendre à gauche vers le Hameau « la Butte » jusqu'à la D 13.

Au carrefour du lieu-dit « La Butte », à l'entrée de Martainville, traverser la D 13, rejoindre le grand carrefour circulaire de routes à gauche puis prendre sur le carrefour la rue à droite (toujours GR 214) en direction du hameau le Mouchel. Un raccourci est balisé en bleu cyan depuis la première petite route à droite, et monte dans les champs. Au T prendre à droite puis tout droit jusqu'à la départementale (D 13) qu'il faut traverser prudemment et continuer tout droit un chemin moins bien aménagé. Ce chemin tourne à gauche et débouche au village d'Epreville et rejoint le GR 214 (ex 25). Suivre le GR qui tourne à gauche en angle droit et de nouveau à gauche. Avant la route (D 53), quitter le GR pour aller tout droit et traverser la route (D 53) (nouveau raccourci). Suivre le chemin en face et prendre peu après le chemin à gauche jusqu'à la D 43. Traverser cette route et continuer tout droit sur la petite route qui mène à Bois-d'Ennebourg.

Entrer dans le village de Bois d'Ennebourg et, au niveau du cimetière et de l'église, tourner à gauche puis tout droit jusqu'à la jonction avec le GR. Suivre la route et les balises GR sur la droite. Au premier carrefour, aller tout droit sur une petite route qui tourne à gauche après une centaine de mètres. Sur la hauteur, tourner à droite sur le premier grand chemin. Ce chemin entre deux champs mène tout droit à la forêt qu'on aperçoit de la route. Entrer dans la forêt, passer une croisée de chemin tout droit, et, en suivant attentivement les balises GR 214 et du Mont-Saint-Michel, descendre un petit chemin sur la gauche qui débouche sur un chemin plus grand. Tourner à gauche sur ce chemin forestier et au premier carrefour de chemins, prendre le petit chemin toujours balisé GR sur la droite. Ce chemin très « pierreux » descend au fond de la vallée et débouche sur une petite route à droite qui mène au village d'Epinay. L'arrivée au village se fait en longeant à droite la D 42 sur 100 m environ. Au premier carrefour, traverser et monter en face le GR. À 50 m le GR tourne à gauche sur une petite route qui devient chemin jusqu'au bourg « Le Faulx », suivre alors le GR blanc et rouge et non le GRP jaune et rouge. Aller tout droit jusqu'au bout du Hameau.

À la sortie du hameau de Le Faulx, continuer tout droit, en suivant le GR, traverser la route vers la gauche et prendre aussitôt le chemin à droite (pratiquement en face).

Au bout du chemin, quitter le GR et prendre en face la rue des Champs fleuris sur la commune de Franqueville-Saint-Pierre. Juste après le cimetière, prendre le chemin de terre à droite (GR 25C).

Traverser un chemin puis une route. Au château d'eau, tourner à droite sur la petite route puis quitter le GR en prenant le premier chemin à gauche au niveau du lieu-dit « Les Parquets ».

Traverser prudemment la D 138 au rond-point circulaire et entrer dans le Mesnil-Esnard. Prendre la première rue à droite (rue d'Anjou) ; au bout tourner à gauche dans la rue de la république puis 1^{ère} à droite rue Charles Scherer. Passer le long du lycée technique de la Chataigneraie puis à droite descendre la rue Gabriel David.

Au bout de la rue Gabriel David, tourner à gauche dans le chemin de Rouen qui se prolonge par le chemin des religieux. On rejoint le GR 125C sur la commune de Bonsecours, après la tour de télécommunications.

6 -Bonsecours- Rouen

Après la grande tour de télécommunications, continuer tout droit sur 100 m pour rejoindre le GR 25C. Au T tourner à droite en lisière de forêt, suivre le GR en tournant à gauche après le terrain de foot. À la sortie de la forêt, prendre la rue Gérard d'Ourville puis la rue Maurice Maindron. Poursuivre sur le GR le long de la forêt et remonter vers la gauche la rue du Nid de chien. Prendre après 50 m à droite la rue de la plaine et aussitôt à gauche l'allée verte « allée de la Plaine ».

Au rond-point, tourner à gauche puis prendre la 1^{ère} à droite (rue Jules Ferry) puis en suivant toujours le GR la rue à gauche (Paul-Émile Victor). Enfin à droite la rue Jules Verne qui débouche sur la départementale qu'il faut traverser pour rejoindre la basilique de Bonsecours.

Depuis la basilique de Bonsecours, traverser l'espace Lucien Aubert et descendre vers la droite par le chemin à mi-pente. Au Y prendre le chemin de gauche le long du muret. En bas ce chemin débouche sur la D 6014 ; descendre la route à droite. Au carrefour, prendre à gauche cette grande route et la traverser au 1^{er} passage piéton (feu rouge et arrêt de bus).

En face, remonter à gauche la petite rue « chemin des Noyers » qui fait une boucle et au niveau de la rue des tilleuls, poursuivre sur la gauche un petit chemin qui mène au belvédère de la côte Sainte-Catherine. Prenez un moment pour admirer le paysage et les clochers de Rouen dont celui de la cathédrale. Puis descendre le chemin en pente vers le cimetière du « Mont-Gargan ». En bas des escaliers, prendre à droite la rue Henri Rivière sur quelques mètres puis la rue à gauche en contrebas qui mène à un escalier qu'il faut descendre pour passer ensuite sous le pont de l'autoroute. Suivre tout droit la D 95 ou « rue du Faubourg-Martainville », puis traverser le boulevard Gambetta et presque en face poursuivre la rue Martainville, passer le Long du « Clos Saint-Marc » célèbre place de Rouen avec son marché, ses commerces et brasseries, continuer tout droit jusqu'à l'église Saint-Maclou et, en face du porche (gothique flamboyant), traverser la rue de la République et suivre la rue Saint-Romain qui mène à la cathédrale de Rouen.

Si vous poursuivez ensuite sur le Mont-Saint-Michel, prendre tout droit la rue du Gros Horloge (GR 2) et vous munir du Guide du Chemin de Rouen au Mont disponible à l'office du Tourisme ou en librairie (12 €). Si vous poursuivez sur Chartres, prendre à gauche la rue Grand Pont qui descend vers la Seine et suivre le balisage spécifique « Compostelle » jaune et bleu.